Madame la Présidente
du conseil d'administration du SDMIS

N° 2021_01 CGT-SA

Lyon, le 18 novembre 2021

Objet : Demande d'entrevue

Madame la présidente,

Nos organisations **CGT SDMIS** et **Syndicat Autonome SDMIS** SPP-PATS montrent chaque fois qu'elles le peuvent une cohésion locale et nationale déterminante par un travail commun au bénéfice d'avancées majeures pour la profession et le service publique. Ces deux dernières années en sont une fois de plus la preuve pour les avancées sur la prime de feu et la suppression de la surcotisation. Aujourd'hui, la démarche se veut similaire et concerne l'organisation des agents en gardes postées.

Ce courrier a pour objectifs de présenter face à vous une cohésion et un engagement sans faille de nos organisations en faveur de l'ajout d'un régime de garde cyclé en 12h au sein de notre collectivité. Vous disposez également d'une synthèse sur la mise en pratique au 1er trimestre et le déploiement du régime de garde cyclé 12h Éco-mobilité au SDMIS. Nous vous sollicitons afin d'obtenir une entrevue pour accompagner la départementalisation de ce beau projet écoresponsable.

Nous constatons de nouvelles évolutions positives très significatives quant à la gestion du SDMIS et à son dialogue social. Il est évident que vous menez, avec le bureau, les élu.e.s du conseil d'administration et les organisations représentants les SPP et PATS, une dynamique volontariste pour le bien de la collectivité. Ce travail et ces objectifs portent autant sur la qualité du service public que sur les enjeux climatiques. Force est de constater que ces démarches très concrètes sont partagées sur l'ensemble du territoire, nous entendons par là, les communes de la Métropole de Lyon et celles du département du Rhône, nous sommes partie prenante et souhaitons évidemment apporter notre pierre à l'édifice.

Pour l'avenir de nos générations mais aussi et surtout pour les futures nous n'hésitons pas à remplir pleinement notre rôle de partenaire social et promouvoir un service d'incendie et de secours à la hauteur des attentes des usagers et des agents.
Depuis des années la promesse est faite que le SDMIS sera essentiellement orienté vers l'humain et l'avenir…. Or jusqu'à présent les agents nous font part d'une forte désillusion, pour eux les investissements dans la gestion de l'humain ne sont toujours pas au premier rang dans les décisions.
Nous notons avec plaisir les orientations que vous avez prises concernant l'égalité pour tous, l'écoute attentive dont vous faites preuves lors des instances et des entrevues, pour résumer une confiance que nous espérons bonifier.

Cette confiance que vous nous accordez notamment à travers la mise en place, l'organisation et la gestion du travail de planification dans l'objectif de développer l'usage des véhicules partagés, vélodynamique, groupes utilisant les transport en commun etc… pour véritablement contribuer à la société et au SDMIS de demain.
Tout au long du déploiement, vous nous avez fait part de vos interrogations, inquiétudes et contraintes, ces éléments relayés et mis à jour par le DDMIS, les services et groupements ainsi que les hiérarchies de proximité, nous les avons pris en compte parce que l'efficacité, l'efficience dans l'organisation et la qualité du service rendu de notre collectivité reste et restera toujours la priorité.

Nous sommes donc heureux de vous confirmer que votre confiance n'a pas été vaine. Vos décisions en faveur du régime de garde Éco-mobilité implémenté dans le SDMIS au CS SAINT-PRIEST, qui se trouve être le plus important centre de secours de la métropole de Lyon et du département du Rhône par le volume d'interventions annuel et son effectif, mais aussi le plus complexe sur le plan technique (alternance garde spécialisée NRBCe) et de la planification, apportent un résultat extrêmement positif.
Que ce soit sur le plan de l'organisation, de la gestion, des attentes avancées par les SPPNO que celui du développement durable. Le régime de garde Éco-Mobilité utilisé par les agents qui le souhaitent, répond à l'ensemble des exigences et contraintes du service, tout en améliorant considérablement la réduction des émissions de gaz à effet de serre du SDMIS, cela démontre l'engagement politique vers une décarbonisation de notre grande institution et nous nous en félicitons.
Cette avancée majeure est largement échangée par les SPPNO dans tout le département, les femmes et les hommes à vocation opérationnelle sont une fois de plus force de propositions (tours de ramassage vélo, groupe d'utilisateurs.rices de transports en commun, véhicules partagés…), dans l'objectif d'en bénéficier. Nous sommes extrêmement sollicités pour son déploiement que nous avons commencé à entreprendre. Afin de répondre à cet élan et avec pour dates butoirs celles imposées par le service, pour le bon fonctionnement de ceux dédiés à la planification, nous sommes dans l'obligation de solliciter cette entrevue d'ici au mardi 23 novembre 2021 inclus.
Nous ne doutons pas que vous saurez être à l'écoute et enthousiaste vis à vis de cette dynamique positive et que vous nous accorderez cette entrevue dans le temps imparti afin de travailler main dans la main à l'aboutissement de ce beau projet.

Nous vous remercions par avance de votre retour et restons à votre entière disposition.
Veuillez agréer Madame, l'expression de notre plus haute considération.

Pour la CGT
SDMIS SPP- PATS
Secrétaire général
Jean-René JACQUET



Pour le Syndicat Autonome
SDMIS SPP- PATS
Président départemental
Steeve MARTINEZ



Annexe :

Afin de permettre un débat de qualité, voici une demande de statistiques sur les régimes de garde, ces informations sont demandées pour les années 2020 et 2021.

- Nombre de SPPNO par régime de travail 12h, 24h, hébdo-gardes 12h et 24h
- Nombre de SPPNO en 24h par quotités de jours d'ancienneté
- Nombre de SPPNO en 24h transformant des GCOM et G24h en G12h avant planification
- Nombre total de GCOM + G24h transformées en G12h avant planification